

Déclaration de Niamey du 11 juin 2021

Pour une activité minière responsable et un développement durable

Le développement de l'activité minière artisanale et semi-industrielle de l'or que connaissent aujourd'hui les pays représentés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) est sans précédent. Environ 2 millions de personnes sont impliquées et ce nombre augmente régulièrement, entraînant des tensions sociales et des impacts environnementaux, déclinés à différentes échelles spatiales et temporelles qu'il convient de mieux comprendre afin d'y apporter des solutions durables de maîtrise construites et acceptées par l'ensemble des acteurs.

L'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or adresse de nombreux enjeux de développement : lutte contre la pauvreté – ODD1, travail décent et croissance économique – ODD 8, production et consommation responsable – ODD 12, protection de la faune et de la flore terrestre – ODD 15, etc. La construction de solutions viables pour adresser les problématiques soulevées demande la mise en place de nouveaux paradigmes basés sur un dialogue multi-acteurs et interdisciplinaire.

Dans cet objectif, les acteurs académiques, publics, privés et membres de la société civile se sont réunis pour la première fois à cette échelle de toute l'Afrique de l'Ouest à Niamey du 7 au 11 juin 2021 dans le cadre de l'atelier ACE Partner sur « les approches multi-échelles des impacts de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or en Afrique de l'Ouest » et ont discuté des problématiques, des méthodologies et des perspectives de recherche permettant de mener une activité minière responsable pour un développement durable et des conditions nécessaires pour s'inscrire dans cette trajectoire.

Ils déclarent conjointement la nécessité de :

1. Créer des passerelles pour un dialogue multi-acteurs :

Le manque de connexion entre acteurs académiques d'excellence, les décideurs publics et les opérateurs privés nuit au partage d'expériences et de connaissances. Ce partage est clé pour la création d'un écosystème capable de co-construire les solutions adaptées aux contextes sociaux, économiques et culturels locaux. Ainsi, l'ensemble des porteurs de ces connaissances s'engage à dialoguer dans une logique de confiance et sur des lieux et des temporalités mieux identifiés au sein de chaque communauté (académique, publique, privée).

2. Appréhender la problématique de l'activité artisanale et semi-industrielle de l'or dans son ensemble via une approche interdisciplinaire et co-élaborée :

L'activité extractive artisanale et semi-industrielle de l'or est un fait sociétal, dépendant d'une ressource facilement accessible (et non renouvelable), qui adresse également à travers la problématique foncière des enjeux de développement ruraux complexes diversifiés. Elle génère une source réelle, mais inégalitaire de revenus pour une tranche de la population souvent rurale, pauvre, avec un accès limité à l'éducation et la santé. Parallèlement, l'utilisation de pratiques de traitement nocives (notamment à base de mercure et de cyanure), l'évaluation partielle ou absente de l'impact environnemental (sur les écosystèmes, la biodiversité, l'eau, etc.), de l'impact sanitaire (exposome, maladies transmissibles et émergentes) et social (inégalités, migration, violence, travail des enfants, gouvernance) contribuent à la dégradation des territoires miniers et à une forte vulnérabilité sociétale. Les problématiques multiples nécessitent la création d'une recherche action capable d'appréhender comment conjuguer ces enjeux de développement économiques, sociaux et environnementaux pour identifier les solutions multi-échelles : locales, nationales et régionales.

3. Identifier et partager les solutions innovantes à destination d'une communauté de praticiens :

De nombreuses solutions, basées sur la science, la conception d'une nature comme bien commun, un contenu local culturel et les nouvelles technologies (numériques, satellitaires...) existent. Elles doivent être partagées, testées et filtrées à l'échelle via les passerelles précédemment citées. Aussi, l'apprentissage autour des bonnes pratiques doit être priorisé pour corréler activité minière responsable et génération de revenus (publics et privés). Une meilleure organisation des filières, via des communautés responsables en lien avec les milieux académiques et publics, pourra relayer ces innovations. L'objectif serait, à partir d'une meilleure connaissance partagée, de mieux formaliser et sécuriser les activités, de limiter l'utilisation des pratiques nocives tout en optimisant les niveaux de production, de réguler les marchés, d'améliorer globalement la gouvernance, et de garantir un mieux vivre des populations et d'intégrer la restauration des sites miniers à toutes les étapes du processus d'exploitation.

4. Penser le cadre réglementaire de l'exploitation artisanale minière via cette approche multi-acteurs et dans une logique régionale :

Le cadre réglementaire, bien qu'en constante évolution pour faire face à l'essor sans précédent de l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or en Afrique de l'Ouest, nécessite la prise en compte de l'ensemble des problématiques économiques, sociales et environnementales soulevées. Le caractère volatile, rural et artisanal de l'exploitation engendre parfois une exploitation galopante et qui ne peut respecter les législations en vigueur. Ces problématiques transversales sont partagées par l'ensemble des pays présents. Une approche régionale permettrait ainsi d'harmoniser et de partager les modes de gouvernance entre états, via les organisations régionales compétentes, menés à partir d'un dialogue fortement ancré localement impliquant le droit commun et le droit coutumier en particulier.

5. Formaliser et suivre les indicateurs adaptés pour le suivi d'une activité minière responsable adaptée :

Des données de suivi de l'activité minière aurifère existent. Elles sont toutefois parcellaires, fragiles et ne permettent pas une prise de décision fiabilisée aux différentes échelles de gouvernance. Mesurer les impacts de l'activité sur les secteurs économiques, environnementaux et sociaux permettra la mise en place d'un cadre de suivi partagé et transdisciplinaire pour mesurer plus robustement l'impact (positif et négatif) de l'activité aurifère artisanale, semi-industrielle et industrielle sur les communautés. A partir d'indicateurs co-élaborés par l'ensemble des acteurs de l'arène minière, associés également aux objectifs du développement durable, les acteurs présents à Niamey s'engagent à partager et valoriser les données nécessaires à la prise de décision stratégique (publique et privée) à travers le développement par la recherche d'observatoires dédiés, autour des centres d'excellence africains et de leurs partenaires locaux, régionaux et internationaux.

Le projet ACE Partner a ainsi permis tout au long de cette semaine de réunir l'ensemble des acteurs de l'Afrique de l'Ouest et de promouvoir la nécessité de renforcer la recherche et la formation afin de construire les trajectoires d'une activité minière en transition, toujours plus responsable et prenant en compte l'ensemble des enjeux.

Les signataires de cette déclaration (liste ci-dessous) s'engagent ainsi à travailler ensemble pour œuvrer dans le sens de cette déclaration. Elle servira de stratégie pour le suivi de nos actions et formalisera la communauté d'experts et de praticiens investis pour une activité minière responsable comme vecteur de développement durable.

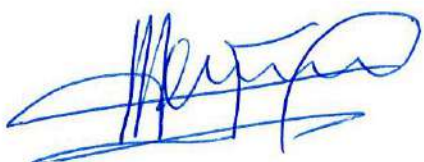
Fait à Niamey au Niger, le 11 juin 2021

Les porteurs de cette déclaration :

Alphonse Yao (INP-HB, Côte d'Ivoire)



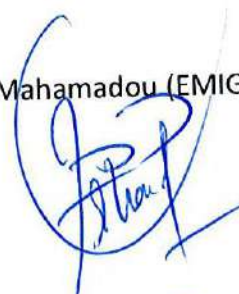
Mory Kourouma (ISMGB, Guinée)



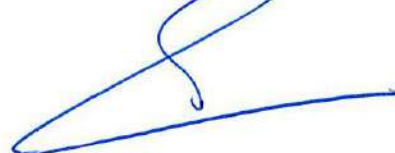
Patrice EBAH (INP-HB / IRD, Côte d'Ivoire)



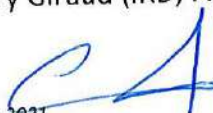
Ousman Mahamadou (EMIG, Niger)



Fabrice Colin (IRD, Maroc)



Grégory Giraud (IRD, France)



Déclaration de Niamey du 11 juin 2021
pour une activité minière responsable et un développement durable



Les signataires à titre individuel :

Nom	Prénom	Titre	Signature
KABORE	Bangraogo	Emile Chef Division Mines et Hydrocarbures C. UENON	
SATIBA	Rokhaya	Directeur de la Prospection Minolère de Mines SENEGAL	
DSIGUIBA	Bourema	chef du Centre de Documentation et d'Informatique MALI/DNGM	
ASSANE	ARI BOULAMA	BOUCAR Chef Etudes et Projets SOMICHAR	
IKOUALE	Kan Jean	Directeur CURATI/MAB Côte d'Ivoire	
Djibo	seydou	Ministère des Mines du Niger	
KARGNE	Hamado	EMIG	
Abdoulatif	Abass	Saley EMIG	
Pa	MAMBY	REITA Guinée	
Ahobas	Georges	DEPAC/CI	
Adama	Alhalla	C/EMIG	
M'GUESSEAN	Kouadio	ERNEST BRICA/CI	
Col. Roussa	Opsey	repr. BGEF	

Dr Vanie Aristide

Déclaration de Niamey du 11 juin 2021
pour une activité minière responsable et un développement durable



Les signataires à titre individuel :

Nom	Prénom	Titre	Signature
IDE	Hamissou	SONAIR	
MAMA HAROUNA	Doukouda	Coord GEA	
TIENOKO	Moussa	FAST/UAM	
GBELE	Tonga Paul	Docteurant	
CHERIF	OUATTARA	Enseignant-Ch.	
ALABI	Mama tou	Coord ASJ. EEA CCRAAD	
	Toufic Abdel Fabre	Coalabi@wascal-ci.org Point Focal Réseau Eau au CEA (CCRAAD) +225 07 49 41 22 26 +224 62 23 06 61 17	
Sylla	Momoyah	VAIE	
WAKPO	M. Jennifer	Doctorante	
Mme BAZE	Haedidjatan. Issaouf	+227 96 63 81 9 8 Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la Désertification	
	Holadou Oumou Roufai'	Etudiant à l'ENR	
	Prof. Tidou Alpha Samogo epse Kono:	Présidente de l'Université de Daloa Cote d'Ivoire	
	Prof. KOVASSI Kouakou Lazare	Doyen CFR Environn Université Jambourougnou Guinée	
	TRAORE Iboukhima	ANM/MRE/Binée	
	TAPE FALZEN YANNICK	traoreiboukhima333@yahoo.com → Chef de service NPE Cote d'Ivoire tapefalzenyannick@gmail.com	

Déclaration de Niamey du 11 juin 2021
pour une activité minière responsable et un développement durable





Les signataires à titre individuel :

Nom	Prénom	Titre	Signature
Dr. TRAORE	Dawo	Yollande Chef du DCR Géologie FSI/USITB	
Dobogon Oumrogui	Dobogon	Resp. (MALI) Resp. S.E et Relat. ext	
Dr ELH JAAR	Ibrahim	resp. de la recherche Centre Leader WACWISA	
Prof Felix K.	Abagale	Dep. Cent. leader RWESCK KAT 187	
Prof. Geophrey	Anornu	Max E Coordinator, WACWISA	
Dr. Mamudu	AKudugu	En. ch	
Joumbouya BANIBA	Ibrahima Kalil ZAKARY	Président SYN-OPHACI	
Prof Sampson	Oduro-Kwarteng	Director RWESCK	
Moumouni	Mamadou Anoufat	DCST/Environnement	
Oumarou	Hnia Tamba	DA/E & F	
Alando	Issera	Mbr. WACWISA	
Soumah	Aly	Secrétaire de Département des Services Géologiques Rég. Guinée	
Gadisson	CAMARA	DSTN Coordinator	
Mai	SSS MBANE	DSTN Leader	
Naby	Souleymane FAYE	Thésard	
Kouadio	Konan Bertin	Doctorant	
Gayane	Faye	LTA/UCAD	
Pierre	Tamba Oulacé	Doctorant	
Moussa	MBAYE	chercheur	

Déclaration de Niamey du 11 juin 2021
pour une activité minière responsable et un développement durable



Les signataires à titre individuel :

Nom	Prénom	Titre	Signature
GNAU-KOUASSI	Benjamin Junior	Product ACE Partner	
CHABOUWI	Saphoniske	IRD Assistante programme de bourses	

Déclaration de Niamey du 11 juin 2021
pour une activité minière responsable et un développement durable

